

Dans un acte daté du 1er juin 1624 il est de nouveau question de la veuve de Merfeldt, propriétaire d'une maison sise à Dalhem près de Garnich (valeur 383 écus et 10 sols) et qui, étant passée aux mains du conseiller Gaspard Huart (voir fasc. XVII) fut échangée contre une maison avec biens sise à « Klein Beven » près de Hivingen. <sup>20)</sup>

Anne de Mersfeldt-Pfortzheim eut une fille, RIXA qui, en 1634, était veuve de Ville sur Yron.

NICOLAS ou NICAISE de Pfortzenheim, de 1601 à 1610, « markt-vogt » de Diekirch, était plus tard officier du comté de Vianden où il laissa des traces dans les comptes de 1632, 1633, 1634, 1636, 1640 et 1645, qui mentionnent à différentes reprises le « Pfortzheimer Quartier » ou « Quartier de Portzem ». <sup>21)</sup>

Le 1er mai 1600 il avait épousé Anne de Loutzen dit Roben, fille de Jacques de Loutzen et de Jeanne d'Enschringen, décédée vers 1610 <sup>22)</sup>, et qui lui donna deux enfants (ou plus) : Charles Diederich (qui suit), et ANNE, qui devint la seconde femme du chevalier Jean Pharamond d'Everlange, seigneur de Falkenstein et depuis 1633 (et non 1678 comme l'écrit de Kessel) président du Conseil Provincial de Luxembourg. <sup>23)</sup> \*)

De CHARLES DIEDERICH (ou Thierry et parfois Théodore) il est question le 27-12-1623, alors qu'il recevait en fief, du seigneur d'Uhren, une troisième part des biens sis au Katzenberg, les prés de Kalborn etc. <sup>24)</sup>

Dans une lettre datée le 22-10-1623 d'Urspelt, dont il était seigneur, Charles Diederich de Portzem se plaint à Raacht, secrétaire du seigneur d'Eltz à Clervaux, de ce qu'on lui a défendu d'exercer la pêche. <sup>25)</sup>

Une ordonnance du Conseil Provincial rendue à la date du 17-5-1624 fait entrevoir les vexations auxquelles la population de nos régions était soumise par les mercenaires des « impériaux » ; à la suite de sa requête il est restitué à Diederich de Pfortzhemb les moutons qui lui avaient été enlevés ; la même ordonnance cite aussi la requête des habitants d'Ulfflingen qui se plaignent des extorsions de la garnison de St-Vith. <sup>26)</sup>

Charles Théodore devint seigneur en partie de Colpach en épousant en 1628 Marie Elisabeth, fille unique de Jean Conrad von dem Bergh, co-seigneur de Colpach (1622) et d'Odile de Cronenburg. <sup>27)</sup>

Le 18-10-1629 Charles Diederich de Portzem, demeurant à Oespelt, déclare avoir relevé en fief de Godtfriedt, seigneur d'Eltz, Clervaux etc., une cense avec dépendances à Oespelt et le « Calmiserbe » au même lieu. <sup>28)</sup>

Cinq ans plus tard, les époux Portzen-von dem Bergh reconnaissent devoir à l'échevin de la haute cour de Clervaux J. Diets de Fischbach et à sa femme la somme de 450 dalers de Luxembourg, « pour quoi » ils leur remettent en gage leur rente annuelle de Stockem sur la bruyère ainsi que leur dîme de Lulange. <sup>29)</sup>

---

\*) Des trois enfants d'Everlange, Barbe épousa Jean-Théodore de Stein, seigneur de Heffingen. (Voir ce chapitre.)